



Journée mondiale de l'eau

22 mars 2017

INDECOSA-CGT s'engage en faveur du service public de l'eau et de l'assainissement.

L'eau est un patrimoine commun de l'humanité et un élément vital au quotidien pour chacun de nous. La fourniture d'une eau saine, la sécurité des équipements de traitement et de distribution ne doivent en aucun cas faire l'objet d'une marchandisation.

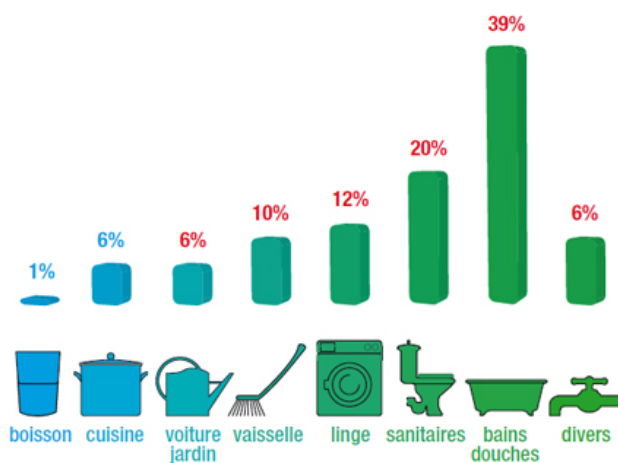
En France un grand service public de l'Eau et de l'Assainissement doit assurer à tous les citoyens la fourniture d'une eau potable de qualité et un traitement qui garantisse pour les générations à venir une ressource saine, préservée des agressions et des pollutions diverses.

Sur le territoire national et au-delà INDECOSA-CGT s'engage en faveur du droit fondamental de l'homme à l'eau et à l'assainissement reconnu en 2010 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

- L'accès à l'eau et à l'assainissement individuel ou collectif est un droit universel.
- Partout dans le monde l'accès à l'eau doit être gratuit.
- Le minimum d'eau nécessaire à la vie doit être mis gratuitement à disposition.
- L'eau doit être facturée au m3 à un prix juste et équilibré.
- L'interdiction des coupures et réduction de débit aux abonnés domestiques doit être strictement respectée.

La distribution de l'eau et l'assainissement doivent s'inscrire dans une politique publique nationale et les usagers domestiques doivent être représentés dans les organes décisionnaires des structures organisatrices. En France un grand service public de l'eau doit passer par la création et le renforcement de régies sur les territoires. Nous invitons à une réappropriation publique de l'eau à l'échelon local et départemental

Les usages domestiques de l'eau



Pour agir ensemble sur la gestion de l'eau et de l'assainissement

INDECOSA-CGT - Association pour l'INformation et la DEfense des COnsommateurs SALariés
Case 1-1 - 263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 84 05 - Fax : 01 48 18 84 82
indecosa@cgt.fr - <http://www.indecosa.cgt.fr/>